

Le Gouvernement exhorte donc les populations à ne pas céder à ces provocations et à garder le sens du vivre ensemble et de la fraternité qui ont toujours fait la force de notre pays.

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a donné des instructions fermes pour assurer la sécurité des personnes et des biens. De même des dispositions seront mises en œuvre pour exprimer la solidarité de la nation à l'endroit des victimes et des personnes déplacées.

Le gouvernement tient à rassurer que l'action judiciaire est en cours pour situer les responsabilités et rendre justice aux victimes.

Le Ministre de la Communication  
et des relations avec le Parlement,  
Porte-parole du Gouvernement



**Rémis Fulgance DANDJINOU**  
*Officier de l'Ordre de National*